

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAZER

Séance du 20 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire de la Commune de Lazer.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 10
Suffrages Exprimés : 11
POUR : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Présents : Mmes BOQUILLON Lucienne- GABERT Marie-Line- MORHET-RICHAUD Patricia- SUSCET Marjorie
Mrs COUDOURET Jean-Paul - GUIEU André -IMBARD
Jérémy - BAJARD Dimitri - VELLAS Sylvain

Excusée : LAUNAY Océane

Procuration : LAUNAY Océane a donné procuration à
Jean-Paul COUDOURET

Secrétaire de Séance : Mme GABERT Marie-Line

Date de la convocation : 16/03/2026

2026-014-1

Création de 3 postes Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune de LAZER un effectif maximum de 3 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, par 11 voix Pour

- D'approuver la création de trois (3) postes d'adjoints au Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Serge MAOUI